

investi de « Notre-Dame de Consolation dans *lou Serre de Rampal* »⁴⁸ tout comme, un siècle plus tôt, le prêtre Martin Reynaud en 1615 avait été mis en possession de « Notre-Dame de Consolation »⁴⁹, *idem* en 1628 pour son confrère, parent peut-être, Toussaint Rainaud⁵⁰.

. Plus loin encore, remontons aux actes des répertoires diocésains des XV^e-XVI^e siècles. Nous avons indiqué qu'à côté de Saint-Sébastien, l'ancêtre probable de Saint-Michel/Saint-Guillen, un autre édifice extérieur est mentionné. Dans le second volume en effet, trois documents, datés de 1511 et 1513 constituent des rentes de quelques dizaines de florins en faveur de « la chapelle de Notre-Dame fondée dans le territoire de Saint-Martin au lieu dit *al Serre de Rampal* »⁵¹. Et dans le premier, il est fait état le 15 mai 1499 de la « collation de la chapelle de Notre-Dame de Consolation fondée dans le territoire de *Sancto Martino* et proche l'église paroissiale »⁵²...

. Nous voici en présence d'un faisceau d'indices concordants qui permettent de suggérer un scénario finalement assez simple. La création d'une chapelle –Notre-Dame de Consolation ou de Rampal– à la fin du Moyen-Âge aux abords immédiats du village, une « chapelle barrière » à but prophylactique ?, donnant son nom au quartier ou collet de Notre-Dame. Son maintien tout au long de l'époque moderne. Sa disparition sans doute pendant la période révolutionnaire, en tout cas la vente comme bien national des quelques terres qui lui appartenaient⁵³ acquises en thermidor an IV (août 1796) par le notaire Joseph Payany⁵⁴... Et une résurrection au XIX^e siècle, dans ledit quartier si ce n'est sur le site propre, voulue par un religieux qui, né en 1763, l'avait forcément connue dans sa jeunesse !

Qu'en retenir ?

Il y a entre les deux chapelles d'évidentes ressemblances : leur taille réduite, la simplicité de leur plan, la hauteur de leur plafond due à leur situation sur des pentes, leur décrépitude actuelle... Leurs généalogies présentent des différences dans la datation mais aussi des similitudes puisqu'il s'agit à l'origine de fondations privées, l'une comme l'autre émanant d'un petit notable et toutes deux vraisemblablement érigées sur la base de constructions antérieures ayant des fonctions de remparts contre les « pestes », montant en quelque sorte la garde autour du village et de son église et auxquelles nos ancêtres – c'est évident

⁴⁸ ADAM, 1 B 219 (Sénat de Nice). Né en octobre 1684, fils du notaire César et futur curé de Saint-Martin, Amédée Payany n'avait alors pas vingt ans.

⁴⁹ ADAHP, B 271 (Greffes ducales de Barcelonnette). Un Rainaud ou Reynaud plus probablement.

⁵⁰ ADAHP, B 282 (Greffes ducales de Barcelonnette).

⁵¹ A.H.D.N., *op. cit.*, folios 115, 119 et 285. Ici encore le *serre* (ou *serre*) désigne une crête.

⁵² A.H.D.N., *op. cit.*, folio 302.

⁵³ ADAM, 01Q 0064. L'acte cite « la cy-devant chapelle Notre-Dame de Rampal et Saint-Pierre » et précise qu'en 1787, la dotation avait été affermée au notaire César Payany en échange d'une rente annuelle de 36 livres.

⁵⁴ Sur celui-ci voir *Nice Historique*, 1984, n° 4, p. 97-104.